



Reims, le 21 mars 2017

Chers collègues,

Ce courrier est un appel à candidature pour des **bourses de participation** à un congrès international ayant pour thème la matrice extracellulaire. Ces bourses, d'un montant de **500 €** sont au nombre au nombre de **2**.

- L'une est réservée à la participation à la prochaine Gordon Research Conference sur le collagène qui aura lieu du 16 au 21 juillet prochain (Colby-Sawyer College, New London, NH).
- La deuxième est destinée à la participation à un congrès de préférence européen.

Il est rappelé que ces bourses sont **réservées aux doctorants (à partir de la 2ème année de thèse) et post-doctorants**.

Selon les critères établis par le Conseil d'Administration de la Société, les candidats à une bourse, ainsi que leur directeur de thèse ou responsable d'équipe, doivent être **à jour de leur cotisation à la SFBMEc 2016**. Ces bourses sont également attribuables aux nouveaux inscrits ayant réglé leur cotisation 2017.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes sous la forme d'**un seul document au format .pdf**:

- une lettre de motivation
- un CV (avec nom et coordonnées de son laboratoire ainsi que le nom et les coordonnées du directeur de thèse pour les doctorants ou du directeur de l'équipe pour les post-doctorants)
- une liste des communications et/ou publications (incluant celles qui sont acceptées, en révision ou soumises pour publication)
- le résumé du travail qui sera présenté au congrès par le candidat

Le chèque correspondant au montant de la bourse sera envoyé **dès réception des justificatifs des dépenses faites** (inscription au congrès, voyage et hébergement liés au congrès). Le Conseil d'Administration a pris la décision de verser les bourses *a posteriori* car depuis plusieurs années les bénéficiaires de bourses n'ont pas systématiquement envoyé au Trésorier le justificatif des dépenses qu'ils avaient effectuées.

Le **logo de la SFBMEc doit figurer** sur le poster et sur les diapositives si le résumé est sélectionné pour une communication orale.

Les dossiers complets doivent être envoyés par **courrier électronique** à l'adresse suivante : **herve.emonard@univ-reims.fr**.

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au lundi 10 avril 2017, midi.

La décision concernant l'attribution des bourses sera communiquée le **lundi 17 avril 2017**.

Bien cordialement,

Hervé EMONARD
Secrétaire Général de la SFBMEc
e-mail : herve.emonard@univ-reims.fr